

CMADQ – Le cahier de demandes syndicales déposé à l'employeur

Description

Info-Négo | CMADQ – Volume 1 no 1 – 6 décembre 2021

Votre cahier de demandes syndicales a été déposé à la partie patronale le 9 novembre dernier.

Le cahier de demandes est axé sur deux enjeux principaux :

- la reconnaissance de l'expertise et de la qualification du personnel professionnel par la bonification de leurs conditions de travail;
- l'amélioration du bien-être au travail en favorisant la conciliation vie personnelle-travail et l'autonomie professionnelle.

À cette occasion, le SPGQ a proposé à l'employeur de faire une [négociation basée sur les intérêts, aussi appelée négociation raisonnée](#), et ce dernier a démontré de l'ouverture par rapport à cette proposition.

Premières discussions

Lors d'une rencontre tenue le 24 novembre, la partie syndicale a entamé les discussions avec l'employeur. Le SPGQ lui a notamment rappelé son engagement à réaliser un exercice de relativité salariale et de mettre en place une nouvelle structure salariale avec les mêmes paramètres financiers que pour la fonction publique.

Le SPGQ a d'ailleurs apporté des précisions sur l'exercice de relativité de la fonction publique. La partie patronale s'est engagée à faire des vérifications supplémentaires à ce sujet auprès du Secrétariat du Conseil du trésor et à faire un suivi par la suite.

Le SPGQ a également entamé des discussions sur différents enjeux du cahier de demandes syndicales :

- la conciliation vie personnelle-travail;
- les congés mobiles et de responsabilité familiale;
- la flexibilité de l'horaire;
- le télétravail;
- le droit à la déconnexion;
- le partenariat patronal-syndical.
- la partie patronale a posé des questions de clarification et s'est montrée ouverte à discuter de ces propositions.

Prochaine rencontre

La prochaine rencontre de négociation aura lieu le 16 décembre 2021.

Le SPGQ présentera ses demandes sur les sujets suivants :

- la progression de carrière;
- la formation et le développement de compétences;
- la classification;
- la titularisation des employés occasionnels;
- les modalités de préretraite.

Martine Rizzoli, membre du comité de négociation

Thiago Diniz, conseiller à la négociation

Adi Jakupovi?, responsable politique et secrétaire du SPGQ

Categorie

1. Info-Négo

date créée

06 Déc 2021